



PROGRAMME DE FORMATION



Du 13 Juin 2023 au 16
Janvier 2024

Formateur(trice) Professionnel(le)
d'Adultes



Titre Professionnel FPA, niveau 5, inscrit au RNCP
Code NFS 333t – Education et transfert de
connaissances

Code ROME K2111

Code GFE : W (Autres professions, professions
d'enseignement et de la magistrature)

Code Titre TP-00350

Libellé réduit FPA

Eligible CPF 237967



IFPA POITIERS

11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS

☎ 05.79.96.01.87 - ✉ poitiers@ifpa86.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A



Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Age recommandé 21 ans minimum,
- Entretien individuel et test de positionnement

Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Formateur(trice) Professionnel(le) d'adultes » (FPA). Titre de niveau V (Bac + 2), inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Concevoir et préparer la formation
- Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants
- Accompagner les apprenants en formation
- Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Possibilité de validation partielle par Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Indicateurs en 2023



90 % taux de satisfaction



82 % Taux de réussite au Titre Professionnel



98 % Taux retour à l'emploi

Tarif TTC* : 14 500 €

Tarif préférentiel pour les demandeurs d'emploi : 6 000 €

* *Organisme non assujetti à la TVA*

Concevoir et préparer la formation

Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande

Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité

Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités

Evaluer les acquis de formation des apprenants

Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

Accompagner les apprenants en formation

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

Tutorer les apprenants à distance

Accompagner le développement professionnel des apprenants

Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité

Analyser ses pratiques professionnelles

Stage de 9 semaines

Profession : formateur

- Les différents aspects du métier de formateur

Les fondements de la formation pour adultes

- Historique
- Etymologie et définitions
- Les spécificités de l'adulte apprenant

Accueil /
Introduction

Elaborer la progression pédagogique d'une action de formation à partir d'une demande

- Pourquoi formuler des objectifs ?
- Les types d'objectifs
- Les conditions d'apprentissage chez l'adulte
- Les 4 phases d'apprentissage

Concevoir le scénario pédagogique d'une séquence de formation intégrant différentes modalités pédagogiques

- Les différentes méthodes pédagogiques
 - Quelle méthode choisir ?
- Les différentes techniques pédagogiques
- Déterminer les différentes étapes de la séquence et leur progression logique
- Choisir des situations d'apprentissage et des modalités, des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques

MODULE 1

Concevoir les activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité

- Mise à niveau PowerPoint / WORD / PREZI
- Choisir, adapter et exploiter des activités d'apprentissage et des ressources pédagogiques en utilisant des outils numériques.
- Utiliser les jeux de Thiagi

Animer une formation et faciliter les apprentissages selon les différentes modalités

- Les atouts du formateur
- Appréhender la dynamique de groupe
- Gérer le groupe et remédier aux situations difficiles et aux difficultés d'apprentissage
- Animer en présentiel avec des outils numériques
- Animer une classe virtuelle (classroom)

MODULE 2

Evaluer les acquis de formation des apprenants

- Les différents types d'évaluation
- Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et outils d'évaluation
- Analyser et restituer les résultats d'une évaluation
- Rédiger des bilans pédagogiques en respectant le cadre contractuel ou le cadre du référentiel de certification
- Analyser sa pratique

MODULE 2

Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation

- Utiliser les techniques d'entretiens individuels
- Mobiliser son réseau interne et externe en fonction des problématiques des apprenants
- Formaliser l'accompagnement des apprenants pour permettre la traçabilité du parcours

Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours

- Identifier pré-acquis et élaborer des pré-requis
- Créer et utiliser les évaluations diagnostiques
- Mettre en œuvre les positionnements pour co-construire le parcours

MODULE 3

Tutorer les apprenants à distance

Accompagner le développement professionnel des apprenants

- Connaître les différents dispositifs de l'insertion professionnelle en France
- Accompagner l'apprenant à l'utilisation des sites dédiés ou de réseaux sociaux pour sa recherche de stage ou en emploi (TRE)
- Mener une évaluation diagnostique et analyser les évaluations

Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité

- Les principes de la RSE
- Le cadre légal de la formation : cadre réglementaire, législatif et financier de la formation professionnelle
- La réforme 2019
- Organiser sa veille technique, pédagogique et juridique

MODULE 4

Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité

Analyser ses pratiques professionnelles

Stage en entreprise : 9 semaines de stage seront réalisées en entreprise.

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : 945 heures (27 semaines)

- 630 heures en présentiel en centre de formation (18 semaines)
- 315 heures de stage en entreprise (9 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : 12 apprenants.

Les horaires journaliers :

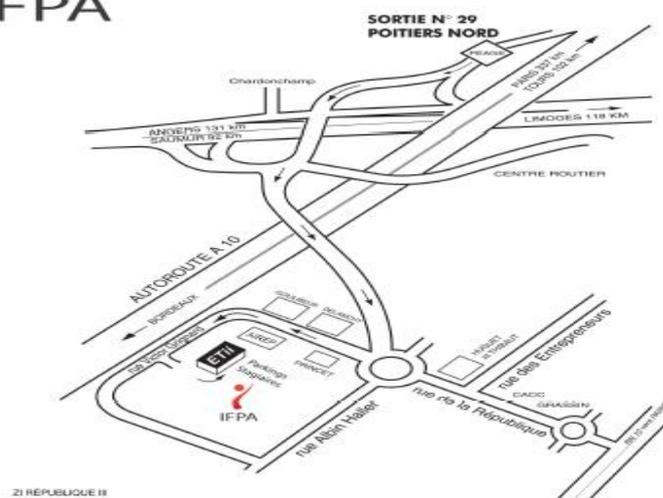
- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- Du 13 juin 2023 au 16 janvier 2024 au centre de formation IFPA
11 rue Victor Grignard, Pole République 2
86000 POITIERS
Tel : 05.79.96.01.87
Mail : poitiers@ifpa86.fr
Notre site internet : www.ifpa86.pro



Plan d'accès



IFPA POITIERS

ZI République II - 11, rue Victor Grignard
86000 Poitiers
Tél. : 05 79 96 01 87
Email : poitiers@ifpa86.fr



IFPA POITIERS

11 Rue Victor Grignard Pole République 2 – 86000 POITIERS

☎ 05.79.96.01.87 - ✉ poitiers@ifpa86.fr

S.A.R.L. au capital de 10 000 €uros - R.C.S. B 851.195.289.00018 Agrément : 75860170086 - CODE APE 8559A



Durée de l'action de formation

CCP 1	CCP 2	CCP 3	CCP 4
112 heures	308 heures	126 heures	84 heures

Les examens sont prévus sur une durée de 3h.

Accueil des personnes en situation de handicap

La prise en compte du handicap

Réfèrent handicap : Marie Jo BERLAND – Chargée de formation

Structure adaptée

- Place de parking dédiée
- Salle de cours et commodités au rez-de-chaussée

Notre démarche d'inclusion

Contactez-nous avant le début de votre formation pour que nous puissions vous orienter efficacement et vous accueillir dans les meilleures conditions.

L'accès à nos locaux et le poste de travail seront aménagés en fonction de vos besoins en compensation.

Nous faisons appel, si nécessaire, à des traducteurs en langage des signes.

Nous travaillons avec des organismes spécialisés dans l'accompagnement du handicap afin de faciliter votre formation.

Notre parking dispose d'un emplacement réservé ainsi que d'une rampe d'accès au bâtiment.

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Par sa double expertise, pédagogique et technique, le formateur contribue au développement des compétences favorisant l'insertion sociale et professionnelle, l'accès à la qualification, la professionnalisation et l'accès ou le maintien dans l'emploi.

Afin de permettre l'adaptation aux évolutions techniques et professionnelles, le formateur analyse des demandes de formation d'origine et de nature variées. Il identifie les compétences à acquérir ou à développer et détermine les situations d'apprentissage et les modalités pédagogiques. Il organise la progression des apprentissages et définit les étapes clés des séquences. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et les ressources pédagogiques. Il anime les temps de formation en présence ou à distance et évalue les acquis des apprenants.

Le formateur actualise en permanence ses connaissances sur sa spécialité et sur la formation professionnelle. Il repère les évolutions professionnelles, pédagogiques, technologiques et réglementaires qui lui permettent d'adapter ses contenus aux besoins du secteur professionnel. Il intègre les apports et les effets des environnements numériques dans ses pratiques. Le formateur participe à la démarche qualité et veille au respect du cadre contractuel et financier de l'action de formation. Il s'assure du respect des règles d'hygiène et de sécurité et du respect de la législation sur la non-discrimination. Il inscrit ses actes professionnels dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale.

Le formateur adapte l'action de formation à l'hétérogénéité des demandes. Il choisit, adapte ou crée les activités d'apprentissage et d'évaluation, les ressources pédagogiques favorisant l'individualisation des apprentissages et les outils de suivi. Le formateur accueille les personnes et identifie leurs acquis et leurs besoins. En concertation avec l'apprenant, il construit le parcours individuel et en planifie les étapes clés. Il assure le suivi des parcours et co-construit avec les apprenants les éventuels ajustements. Le formateur repère les difficultés et sécurise les parcours. Il utilise des techniques de remédiation, accompagne l'apprenant dans son projet d'insertion professionnelle et mobilise les acteurs relais internes ou externes, en réponse aux besoins des apprenants. Le formateur analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

Le formateur est responsable de la préparation et de l'animation des actions de formation. Il peut être référent, sans fonction hiérarchique, sur un produit ou une action de formation, ou référent d'un ou de plusieurs apprenants. Il adopte une posture en adéquation avec les valeurs de son employeur et respecte l'éthique et la déontologie du métier.

Les apprenants sont les interlocuteurs principaux du formateur. Il travaille en équipe et entretient des relations avec l'environnement professionnel et institutionnel local.

Le formateur intervient dans les locaux des organismes de formation, dans ceux de l'employeur, dans des locaux extérieurs dédiés à l'action de formation, ou à distance. Il s'appuie sur les technologies numériques pour concevoir les contenus, animer les formations et accompagner les apprenants. Les conditions d'exercice, très diversifiées,

dépendent étroitement des types de structures et des organisations du travail. Le formateur peut être salarié, salarié occasionnel ou travailleur indépendant.

Secteurs d'activités :

Les organismes de formation publics ou privés opérant dans le champ de la qualification ou de l'insertion.

Les services de formation en entreprise, tous secteurs confondus.

Type d'emplois accessibles :

Formateur, formateur d'adultes, formateur technique, animateur de formation, formateur consultant..

Selon les structures qui les emploient, les formateurs professionnels d'adultes peuvent évoluer vers des fonctions de : conseiller en insertion, coordinateur, coordinateur pédagogique, conseiller en formation, consultant en formation, responsable de formation.

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paperboard
- Tableau blanc
- Rétroprojecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Formateurs intervenants et qualité des formateurs

Nathalie LEROY, est la formatrice référente de la formation.

D'autres formateurs suivant les thématiques et les disponibilités de chacun se succéderont sur ce parcours.

Gérald TRETSCHE, est le formateur en bureautique intervient sur les cours de bureautique, CV et Lettre de motivation.

L'évaluation formative en cours de formation

Quatre Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- EFC1 concernant l'activité 1 du REAC « Concevoir et préparer la formation », prévue à la fin du CCPI.
- EFC2 concernant l'activité 2 du REAC « Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants », prévue en fin de CCP2.
- EFC3 concernant l'activité 2 du REAC « Accompagner les apprenants en formation », prévue en fin de CCP3.
- EFC4 concernant l'activité 2 du REAC « Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises », prévue en fin de CCP4.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC FPA actualisés en date du 03/01/2018)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Formateur(trice) Professionnel(le) d'Adultes.

L'ensemble des 2 modules permet d'accéder au Titre Professionnel FPA.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) De la présentation orale d'un projet réalisé en amont de la session
- b) Du dossier de projet
- c) D'un entretien technique
- d) Du Dossier Professionnel (DP)
- e) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- f) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un bilan intermédiaire individuel est réalisé à mi-parcours lors d'un entretien avec le ou la chargé-e de formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien. A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.